

5 millions de pneus valorisés à Port-la-Nouvelle

Lafarge et l'écologie industrielle



les matériaux au cœur de la vie™

Pour Lafarge, la performance économique est indissociable du progrès social et de la protection de l'environnement. Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, est pour la cinquième année consécutive répertorié dans la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable : le groupe a fait de l'écologie industrielle une stratégie opérationnelle.



Pneus avant valorisation dans le four

Lafarge, pionnier de l'écologie industrielle

Dès les années 1970, à la suite de la prise de conscience des enjeux économiques et environnementaux lors du premier choc pétrolier, Lafarge a développé l'utilisation de combustibles alternatifs, permettant d'économiser les ressources naturelles que sont les énergies fossiles non renouvelables et d'apporter une solution locale à l'élimination de déchets.

Lafarge Ciments valorise ainsi par combustion dans ses fours des déchets locaux d'activités industrielles et des ménages, dont les pneumatiques usagés. Chaque type de produits à valoriser fait l'objet de contrôles et d'une procédure rigoureuse d'acceptation. La très haute température du four (2 000°C) et le temps de combustion garantissent l'élimination complète des déchets. La fiabilité de ce procédé a été confirmée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Lafarge Ciments est reconnu par le PREDIS (Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux) comme un acteur apportant une solution locale fiable pour l'élimination de certains déchets. Cette capacité de l'industrie cimentière est également reconnue sur le plan européen par la directive 2000/76/CE du 4 décembre 2000, transposée en droit français par les arrêtées du 20 septembre 2002.

Printemps 2009 : 5 millions de pneus valorisés à Port-la-Nouvelle en 2 ans.

Les pneus usagés sont un très bon exemple d'une valorisation intelligente : depuis le début des années 1990, Lafarge les valorise en substitution des combustibles fossiles traditionnels. Aujourd'hui, en France, la valorisation énergétique en cimenterie des pneus permet d'éliminer près de 30 % du total des pneus usagés, qu'ils soient déchiquetés ou entiers.

L'usine de Port-la-Nouvelle (11) Depuis 1988, l'usine de Port-la-Nouvelle utilise des combustibles alternatifs pour réduire sa consommation de combustibles fossiles. L'atelier de valorisation de pneus a été inauguré en juin 2007 avec une subvention du Conseil Régional. En 2008, la cimenterie en procédant à des aménagements, a pu doubler son taux de substitution par rapport à 2007 en atteignant 66 %. Au cours de l'année 2008, plus de 27000 tonnes de pneus ont été valorisés.



Flamme à 2000°C du four d'une cimenterie

La cimenterie de Port-la-Nouvelle en quelques chiffres



Les premières éoliennes en France ont été implantées dans la carrière de

Port-la-Nouvelle en **1992**, et ont été inaugurées successivement par deux ministres de l'environnement (Brice Lalonde, puis Michel Barnier pour la deuxième tranche).



Les dates clés de l'usine

1971 :
Démarrage de l'usine

Dès **1988**, utilisation progressive de combustibles alternatifs

2001 : Atelier valorisation des Farines Animales

2007 : Investissement atelier Déchets Solides Broyés (DSB) 2,5M€

2010 : Démarrage d'un deuxième atelier DSB 4,4M€

Un impact socio-économique bénéfique pour la région

Des investissements réguliers qui atteignent plus de

25M€ en 10 ans en entretien et travaux

Un flux financier régulier de

16M€ par an en achats, salaires, impôts et taxes

100 emplois directs et environ

400 emplois indirects et induits

LAFARGE CEMENTS
Direction communication
5 bd Louis Loucheur
BP 302
92214 Saint-Cloud Cedex
01.49.11.42.35
www.lafarge-ciments.fr

